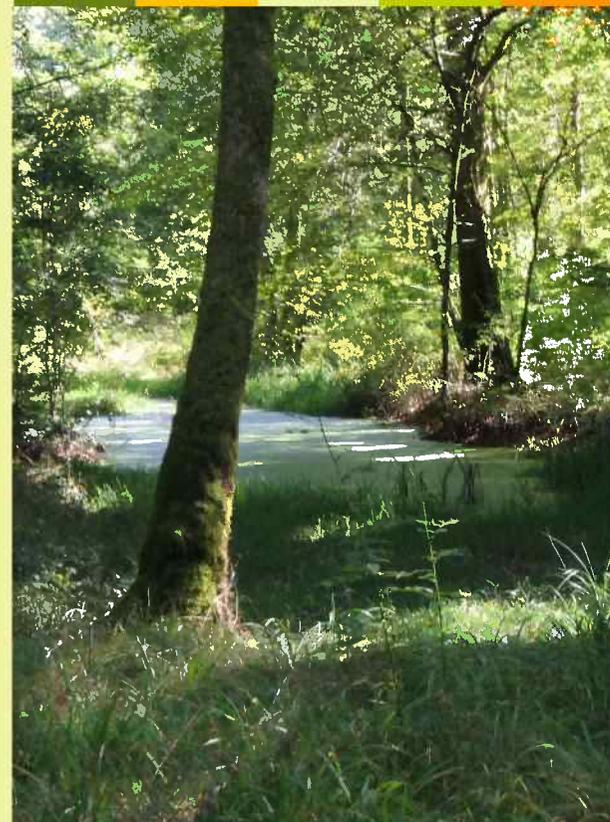


# Un contrat Natura 2000 en forêt communale: Broye-Aubigney-Montseugny

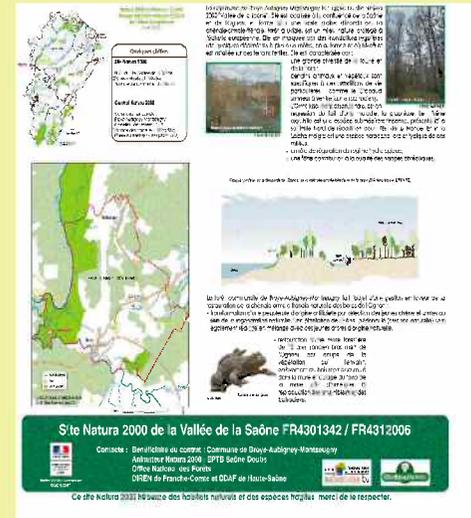
Hélène PERIER (Office National des Forêts)

Besançon, le 3 juillet 2008



## Le site Natura 2000: « Vallée de la Saône »

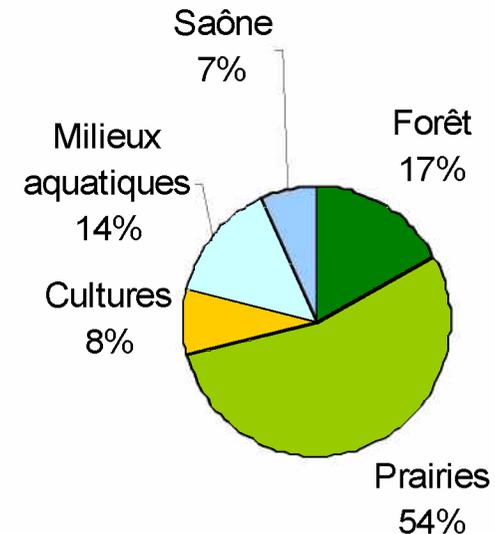
- FR 4301342
- Département: Haute-Saône
- 17 906 ha - 71 communes
- Opérateurs désignés en 2002:  
Syndicat Mixte Saône Doubs (EPTB)  
Chambre d'agriculture  
CREN  
ONF
- Docob: rédigé en 2002-2003



## Contexte socio-économique

- Des milieux forestiers peu représentés (surface)
- Activités agricoles et forestières prédominantes
- Un tourisme fluvial en développement (période estivale)
- Faible pression démographique

Occupation du sol



## Des milieux forestiers à fort intérêt écologique

- Une propriété forestière majoritairement privée
- Habitat le plus représenté: 91FO  
« Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus*, *Fraxinus excelsior* ou *angustifolia* riveraine des grands fleuves »
- Enjeux:
  - forte richesse patrimoniale floristique et faunistique
  - régulation régime hydrologique
  - qualité des nappes phréatiques
  - fort potentiel de production de bois d'oeuvre
  - populiculture

## Des mesures de gestion des milieux forestiers

- Objectif: conserver les forêts alluviales inondables en conciliant rentabilité et qualité écologique
  
- Mesures de gestion:
  - maintenir ou améliorer la gestion de la forêt alluviale inondable
  - création d'îlots de vieillissement ou de sénescence
  - réserver des arbres pour la biodiversité
  - recenser puis entretenir les mares intraforestières
  
- Docob réalisé avant AP du 9.03.06

## Une animation réalisée par l'ONF

- Animation: sous-traitée à ONF par EPTB Saône Doubs
- Modalités:
  - réponse aux sollicitations propriétaires publics/privés
  - réunions d 'information des élus (URACOFOR)
  - veille active auprès des communes
- Contrats:
  - 1.09.06: 1er contrat: Ovanches
  - 2008: signature 2 contrats (BAM/SCC)
    - + 4 en préparation: Rigny, Velleuxon, Mercey-sur-Saône, Amoncourt

## Un contrat en FC de Broye-Aubigney-Montseugny

- Contrat initié début 2006
- Période: 2008-2012 (en cours d'instruction)
- Montant: 11 970 euros HT
  
- Étude d'opportunité: visite terrain ONF-DDAF-EPTB
  
- 3 mesures retenues:
  - restauration d'une mare forestière de 15 ares (AP: mesure D)
  - transformation d'une peupleraie en chênaie-ormnaie-frênaie alluviale sur 1,70 ha (AP: mesure I)
  - pose d'un panneau d'information des usagers (AP: mesure M)

## **Restauration de mare: montage technique**

- Réalisation d'un diagnostic écologique (ONF-EPTB-CREN)
  - fonctionnement hydraulique
  - profils en long / travers
  - végétation présente (comblement en cours)
  - prospection carrière (nature sol)
  - croquis + plan (1/5000e)
  - inventaire amphibiens/batraciens

**Site Natura 2000 FR 4301342  
« Vallée de la Saône »**

**PROJET DE CONTRAT NATURE 2000**

**CONTEXTE**

Le territoire a été classé en tant que Site Natura 2000 le 27/07/2004. Ce site est classé en tant que Site Natura 2000 de type « Vallée de la Saône » et a fait l'objet de 2000-2001 d'un inventaire de la flore et des autres faunes, notamment des oiseaux, en 2002 et d'un recensement en 2003.



■ Limites du site Natura 2000

Parcelle concernée par le projet



**DIAGNOSTIC PRELIMINAIRE**

Le Site Natura 2000 est classé en tant que Site Natura 2000 de type « Vallée de la Saône » et a fait l'objet de 2000-2001 d'un inventaire de la flore et des autres faunes, notamment des oiseaux, en 2002 et d'un recensement en 2003.

**Caractéristiques du site**

Le site est classé en tant que Site Natura 2000 de type « Vallée de la Saône » et a fait l'objet de 2000-2001 d'un inventaire de la flore et des autres faunes, notamment des oiseaux, en 2002 et d'un recensement en 2003.

Le site est classé en tant que Site Natura 2000 de type « Vallée de la Saône » et a fait l'objet de 2000-2001 d'un inventaire de la flore et des autres faunes, notamment des oiseaux, en 2002 et d'un recensement en 2003.

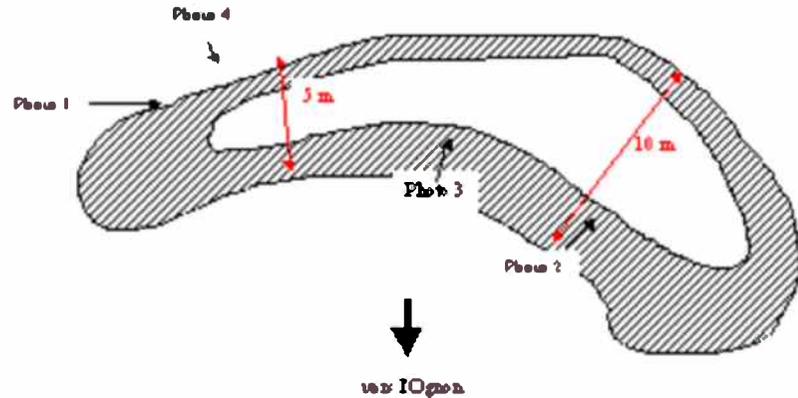
**Etat**

Le site est classé en tant que Site Natura 2000 de type « Vallée de la Saône » et a fait l'objet de 2000-2001 d'un inventaire de la flore et des autres faunes, notamment des oiseaux, en 2002 et d'un recensement en 2003.

**Caractéristiques du site**

Le site est classé en tant que Site Natura 2000 de type « Vallée de la Saône » et a fait l'objet de 2000-2001 d'un inventaire de la flore et des autres faunes, notamment des oiseaux, en 2002 et d'un recensement en 2003.

Le site est classé en tant que Site Natura 2000 de type « Vallée de la Saône » et a fait l'objet de 2000-2001 d'un inventaire de la flore et des autres faunes, notamment des oiseaux, en 2002 et d'un recensement en 2003.



■ Logis de berge

## Restauration de mare: montage technique

- Réalisation d'un diagnostic écologique (ONF-EPTB-CREN)
  - fonctionnement hydraulique
  - profils en long / travers
  - végétation présente (comblement en cours)
  - prospection carrière (nature sol)
  - croquis + plan (1/5000e)
  - inventaire amphibiens/batraciens
- Élaboration programme de travaux:
  - coupe des ligneux
  - décapage sur 3 x 30 m<sup>2</sup>
  - exportation résidus coupe/décapage

## **Le contrat global: montage administratif**

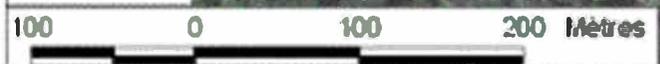
- De nombreuses pièces administratives à fournir
  - formulaire CERFA
  - orthophoto (localisation des actions)

**Broye-Aubigny-Montseugny**  
**Contrat Natura 2000**

Parcours d'information (P1)

Régénération dirigée (S2)

Mare à restaurer (S1)



## **Le contrat global: montage administratif**

- De nombreuses pièces administratives à fournir
  - formulaire CERFA
  - orthophoto + plans parcellaires + carte 1/25000e
  - 3 devis
  - délibération conseil municipal
  - fiches mesures (cahier des charges: habitats, état initial, objectifs, engagements propriétaire, travaux prévus, points de contrôle, chiffrage et subvention)
  - plans cadastraux
  - extrait matrice cadastrale
  - engagement commune mise en conformité aménagement
  - coordonnées bancaires (RIB)

## Le bénéficiaire: la commune de B-A-M

- Pas de demande initiale forte mais conseil municipal favorable (Montage technique et administratif principalement assuré par l'animateur et les partenaires)
  - Phase de présentation du projet: montrer la compatibilité avec gestion forestière et enjeux économiques
  - Temps passé:
    - Terrain: 9h Ingénieur + 18h Technicien
    - Montage administratif: 17h Ingénieur
    - Réunions commune: 4h Ingénieur + 4h Technicien
- => Globalement, coût = 2000 à 3000 euros

## Mise en oeuvre et contrôle

- Question de définition des points de contrôle (mare temporaire)
  - surface en eau en période d'étiage ?
  - facture acquittée de l'entreprise attestant de l'intervention
  - photos éventuelles des travaux
  - non présence de déblais à proximité de la mare
  - non présence de végétaux coupés dans la mare
  
- Intégration document d'aménagement: réalisation simple modification
  
- Déclaration d'exécution des travaux

## Conclusion

- Étroite collaboration avec DDAF et autres partenaires
- Bénéficiaire peu associé au montage technique et administratif (petite commune rurale)
- Nouvel arrêté préfectoral (suite à circulaire 11.07): a permis l'intégration des points de contrôle et le toilettage de certaines mesures  
=> globalement plus opérationnel